

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 42

**MINISTERE
DES AFFAIRES SOCIALES**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 557: PROTECTION SOCIALE ET PREVENTION DES DEFICIENCES, DE L'INADAPTATION SOCIALE, DES RISQUES ET FLEAUX SOCIAUX.	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	15
2.2.	PROGRAMME 559: SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	21
2.3.	PROGRAMME 560: GESTION ET GOUVERNANCE SOCIALES	26
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	28
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	29
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	38

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	39
3.2.	LEÇONS APPRISES	40
3.3.	PERSPECTIVES	41

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La Politique Sociale du Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, place la personne humaine au centre de toute initiative de développement. Dans ce cadre, la priorité de l'action du Gouvernement en ce qui concerne le secteur social est orientée vers la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, dans la perspective de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des **Personnes Socialement Vulnérables** que sont entre autres les enfants, notamment ceux en détresse ; les personnes handicapées ; les personnes âgées ; les victimes d'abus physiques, de traite et de trafic ; les populations autochtones ; les personnes victimes de marginalisation ou d'exclusion sociale ; les personnes victimes des fléaux sociaux ; les populations riveraines/affectées par des projets de développement ; les personnes nécessiteuses et indigentes.

Le fondement de cette politique repose sur le développement social du Cameroun, à travers lequel des stratégies mises en place permettront, non seulement d'améliorer les conditions de vie des populations, mais aussi de disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique.

C'est dans cette perspective que s'illustre la stratégie du social rentable développée par le Ministère des Affaires Sociales et axée sur l'approche des **3A : Assistance, Accompagnement et Autonomisation**, afin de renforcer à terme les capacités d'auto-prise en charge des Populations Socialement Vulnérables. L'objectif final étant de transformer les vulnérabilités sociales en potentialités de développement par le biais d'une assistance ciblée et durable. Toute chose à même de garantir le développement du capital humain nécessaire à l'atteinte de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

Aussi, l'intervention du Ministère des Affaires Sociales reste-t-elle alignée sur les deux principaux instruments d'orientation stratégique, à savoir :

- le « Document de la Vision du Développement du Cameroun à l'horizon 2035 » qui ambitionne de faire du Cameroun « **un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** » ;
- le « Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi » (DSCE) qui prévoit pour la période 2010-2020, une « **croissance durable à visage humain** » (Page 17) et la redistribution de ses fruits **jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population**.

Ainsi, les priorités nationales en rapport avec le Ministère des Affaires Sociales sont arrimées à la composante **Solidarité Nationale** telle qu'énoncée dans le DSCE (Page 18) : « Le Gouvernement poursuivra la mise en place des **structures spécialisées pour les personnes handicapées et autres personnes vulnérables**. Il entend, à travers la mise en œuvre de l'approche vulnérable, **améliorer leur accès aux formations dans tous les secteurs, faciliter davantage leur insertion professionnelle, afin de réduire leur dépendance**. Des **aménagements spéciaux** pour leur accès dans les édifices et des appuis financiers pour la promotion de l'auto-emploi **feront l'objet d'une attention particulière** ».

De manière spécifique, les autorités entendent améliorer les conditions de vie des Populations par l'éducation à la prévention des déficiences et de l'inadaptation sociale ; intensifier la

sensibilisation sur les incapacités, les risques et les fléaux sociaux ; procéder au retrait et à la resocialisation des EDR ; renforcer la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur des Affaires Sociales.

L'atteinte de ces objectifs se fera à travers :

- la mise en œuvre du plan stratégique national de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux ;
- l'Amélioration du système de protection sociale des PSV ;
- la Mise en place d'un Fond de Solidarité National (FSN) au profit des PSV ;
- la Lutte contre le phénomène des EDR ;
- le Développement des ressources du ministère.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Affaires Sociales est responsable de **l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des Personnes Socialement Vulnérables.**

A ce titre, il est chargé :

- de la prévention et du traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ;
- de la lutte contre les exclusions sociales en liaison avec les Ministères concernés ;
- de la lutte contre le trafic des personnes notamment des enfants mineurs en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la protection des personnes victimes d'abus physiques ;
- du suivi des procédures de protection de l'enfance en difficulté en liaison avec Départements Ministériels concernés ;
- du suivi de la protection des personnes victimes de trafics humains en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des personnes âgées et des personnes handicapées en liaison avec les Ministères concernés ;
- du suivi des personnes concernées par l'usage des stupéfiants en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la facilitation de la réinsertion sociale ;
- de la solidarité nationale ;
- du suivi des écoles de formation des personnels sociaux ;
- de l'animation, de la supervision et du suivi des établissements et des institutions concourant à la mise en œuvre de la politique de protection sociale.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH).

Il exerce en outre la tutelle technique sur les organismes de protection et d'encadrement de l'enfant, à l'exclusion des établissements d'enseignement relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

A titre de rappel, le Ministère des Affaires Sociales a reçu une enveloppe budgétaire globale de 5 624 000 000 F CFA dont 4 974 000 000 de fonctionnement et 650 000 000 d'investissement. Ce budget, s'est exécuté dans un contexte institutionnel marqué non seulement par la poursuite des Grandes Réalisations du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA** en vue de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035, mais aussi par l'implémentation d'importantes réformes, d'une part, sur le plan budgétaire avec une exigence de qualité et d'efficacité de la dépense publique orientée vers l'atteinte des objectifs de croissance, et d'autre part, en ce qui concerne l'attribution de la commande publique.

Sur le plan budgétaire, l'année 2013 s'est caractérisée par la mise en œuvre de la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat qui marque l'entrée en vigueur du budget programme. Sa mise en œuvre a entraîné l'initiation des outils de traitement du budget occasionnant ainsi des retards dans le traitement des dossiers budgétaires au cours du premier trimestre de l'exercice.

Quant à la commande publique, la création du Ministère des Marchés Publics, suivie de la réforme du système de passation des marchés a entraîné quelques pesanteurs ayant causé un retard dans le processus d'attribution des marchés publics. Toutefois, le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, y a apporté des solutions à travers les signatures respectives du Décret du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics et l'ordonnance n° 2013/001 du 05 novembre 2013 portant prorogation du délai d'engagement et d'ordonnancement des dépenses d'investissement public, ainsi que la période complémentaire au titre de l'exercice 2013.

Au demeurant, dans l'optique de la consolidation de l'approche du « social rentable » et en droite ligne de ses missions, les interventions du Ministère des Affaires Sociales au cours de l'exercice 2013 étaient axées sur la promotion de l'inclusion sociale et la consolidation du processus de décentralisation. Celles-ci reposaient sur les trois programmes ci-après :

- Programme 557 : Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ;
- Programme 559 : Solidarité Nationale et justice Sociale ;
- Programme 560 : Gestion et gouvernance sociales

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

La mise en œuvre des programmes du Ministère des Affaires Sociales a été marquée, au cours de l'exercice 2014, par certains faits majeurs. Il s'agit notamment de :

- le lancement du projet des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) du MINAS dans le secteur de la protection des enfants en détresse dans 10 institutions pilotes dans la Région du Centre et dans la Région du Littoral, par le Chef de département ministériel, en mars 2013 ;
- la signature d'une convention de collaboration entre le Ministère des Affaires Sociales et l'Agence du Service Civique Nationale de Participation au Développement en vue du recrutement de 1000 jeunes vulnérables dans la deuxième cuvée des jeunes volontaires parmi lesquels 400 EDR, en juin 2013 ;
- la signature de la Lettre-Circulaire conjointe N°002/LCC/MINMAP/MINTP/MINH DU/MINAS du 16 juillet 2013 relative à la facilitation de l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite dans l'environnement bâti, par les Chefs de départements ministériels concernés ;
- la validation intersectorielle des standards opératoires et d'un système national de référencement en matière de lutte contre la traite et le trafic des personnes, en novembre 2013 ;
- l'ouverture de 31 Services de l'Action Sociale auprès des peuples Pygmées. Ceux-ci auront la charge de conduire le projet relatif au Plan de Développement des Peuples Pygmées du Programme National de Développement Participatif (PDPP/PNDP) dont l'objectif global est de s'assurer de la prise en compte des besoins spécifiques des peuples pygmées dans le processus du développement local ;
- la signature de deux (02) conventions de partenariats, d'une part, avec le MINEPAT pour la mise en œuvre du PDPP/PNDP et d'autre part, avec le MINEPIA et le MINADER pour la mise en œuvre du Cadre en Faveur des Populations Pygmées (CAFPP) du Programme d'Amélioration de la Compétitivité Agricole (PACA) ;
- la signature du protocole d'accord entre le Ministère des Affaires Sociales et le Corps de la Paix des Etats Unis au Cameroun relatif au renforcement des capacités des personnels et partenaires du Ministère des Affaires Sociales et à l'encadrement technique des personnes socialement vulnérables, en novembre 2013.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 557

PROTECTION SOCIALE ET PREVENTION DES DEFICIENCES, DE
L'INADAPTATION SOCIALE, DES RISQUES ET FLEAUX SOCIAUX.

Responsable du programme

SOH RODOLPHE

Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer les conditions de vie des populations par l'éducation à la prévention des déficiences et de l'inadaptation sociale	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes sensibilisées /éduquées à la prévention des déficiences et de l'inadaptation sociale
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	1.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	8.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE PREVENTION DES INCAPACITES ET DE LUTTE CONTRE LES FLEAUX SOCIAUX Action 02: AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV) Action 03: SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 548 800 000	CP 548 800 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SOH RODOLPHE, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 557 du Ministère des Affaires Sociales a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

- le défi de promouvoir l'inclusion sociale pour tous pour un développement durable tel que prévu par le DSCE ;
- l'avènement effectif du « Budget Programme » qui succède au budget de moyens (première année de sa mise en œuvre) et qui marque un tournant important dans l'approche managériale du budget de l'Etat ;
- l'appropriation multisectorielle de la loi N°2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées qui met un accent particulier sur la prévention des déficiences et incapacités ;
- la mise en œuvre du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement qui assigne de nouvelles missions au Ministère des Affaires Sociales spécifiquement en matière de prévention et de lutte contre les fléaux sociaux.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Dans le cadre de ce programme plusieurs actions ont été entreprises ou sont en cours de réalisation :

- S'agissant de l'action « la mise en œuvre du plan stratégique national de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux », on peut relever :
 - le recrutement d'un consultant avec l'appui de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), en vue de l'élaboration des supports de sensibilisation communautaire ainsi

que des standards opérationnels de référencement des personnes victimes des fléaux sociaux, spécifiquement de la traite et du trafic ;

- la réalisation de campagnes d'éducation, d'information et de sensibilisation au niveau opérationnel. Selon les premières statistiques disponibles pour le seul département du Mfoundi, 10 campagnes ont été organisées et ont ciblé 958 personnes socialement vulnérables ;
- la vulgarisation du Tome I du Guide sur le Vieillessement Sain et Actif ;
- l'organisation en juin 2013 d'un séminaire international sur le vieillissement et la promotion d'un environnement ami des seniors ;
- l'organisation le 16 juillet 2013 d'un atelier d'appropriation du guide pratique sur l'accessibilité des personnes handicapées aux infrastructures publiques ou ouvertes au public.
- Pour ce qui est de l'action « amélioration du système de protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables (PSV) », nous notons :
 - la poursuite de la mise en œuvre des lettres circulaires conjointes MINESEC /MINAS et MINESUP/MINAS, relatives à la facilitation de l'accès à l'éducation des enfants handicapés et ceux nés de parents handicapés à travers leur admission gratuite dans les établissements publics d'enseignement secondaire, leur participation aux examens officiels et l'amélioration de leurs conditions d'accueil et d'encadrement dans les universités d'Etat du Cameroun ;
 - l'actualisation des textes d'application de la loi N°2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées ;
 - l'adoption du document de politique nationale de protection et de promotion des personnes handicapées ;
 - la signature de la lettre circulaire conjointe N°002/LCC/MINMAP/MINTP/MINHDU/MINAS du 16 juillet 2013 relative à la facilitation de l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite dans l'environnement bâti ;
 - l'organisation d'un atelier d'appropriation du guide pratique sur l'accessibilité des personnes handicapées aux infrastructures publiques ou ouvertes au public ;
 - la poursuite de la construction de la Maison des Ages à Yaoundé qui vise à promouvoir l'épanouissement des personnes âgées et le dialogue intergénérationnel ;
 - la poursuite de la construction du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées (CRPH) de Maroua ;
 - la poursuite de la réhabilitation du plateau technique du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) de Yaoundé ;
 - la sécurisation du Placement administratif familial provisoire des enfants à travers la validation intersectorielle du manuel de procédures relatives à la phase administrative de la chaîne d'adoption au Cameroun ;
 - l'organisation de la 23^{ème} Journée de l'Enfant Africain et du 15^{ème} Parlement des Enfants ;
 - la tenue de l'atelier de renforcement des capacités des assesseurs intervenants sociaux des tribunaux pour dans la prise en charge des enfants en conflit avec la loi.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Amélioration des conditions de vie de 1, 5% de la population camerounaise	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	300 000 personnes éduquées, formées et sensibilisées	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 783 837 423	CP 783 837 423
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -235 037 423	Ecart CP -235 037 423
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 730 019 938	CP 705 019 938
TAUX DE CONSOMMATION	93,13 %	89,94 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats globaux ont été largement atteints, du fait notamment d'une sous-estimation initiale au niveau de l'indicateur de la valeur de référence, en l'absence d'études préalables qui auraient permis un état des lieux objectif, en vue d'une projection rationnelle de la valeur cible.	
PERSPECTIVES 2014	<p>Améliorer les conditions de vie des populations par l'éducation à la prévention des déficiences et de l'inadaptation sociale, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la revalorisation et la promotion du savoir-faire et du savoir être des personnes âgées par la poursuite de la deuxième phase des travaux de Construction de la Maison des Ages à Yaoundé, lieu-dit « Nyom II » ; - la mise en place d'un fichier de compétences des personnes âgées ; - l'élaboration d'un plan d'action national de mise en œuvre de la décennie africaine des personnes handicapées ; - l'élaboration d'un plan d'action national de protection et de promotion des personnes âgées; - l'élaboration et la production du Tome II du guide sur le vieillissement sain et actif. <p>2. Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables (PSV), à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le transfert des compétences de deuxième et de troisième générations aux communes à savoir : « participation à l'entretien et à la gestion des institutions de réinsertion sociales » et « appuis aux établissements sociaux ». 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 ELABORATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE PREVENTION DES INCAPACITES ET DE LUTTE CONTRE LES FLEAUX SOCIAUX										
OBJECTIF	intensifier la sensibilisation sur les incapacités, les risques et fléaux sociaux									
Indicateur	Intitulé:	nombre de campagnes de sensibilisation réalisées.							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	-								
	Année de référence:	2013								
	Valeur de référence:	1.0								
	Année cible:	2014								
	Valeur Cible	15.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10 campagnes de sensibilisation réalisées								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	146 000 000	146 000 000	145 993 733	145 993 733	128 378 367	128 378 367	87,93 %	87,93 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été exécutée dans un contexte de non formalisation de la désignation des responsables desdites actions. Cet état de fait ajoutée à l'affectation de certains responsables ont impacté sur l'exécution des activités programmées.									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de campagnes d'éducation, d'information et de sensibilisation au niveau opérationnel. Selon les premières statistiques disponibles pour le seul département du Mfoundi, 10 campagnes ont été organisées et ont ciblé 958 personnes socialement vulnérables ; - la vulgarisation du Tome I du Guide sur le Vieillessement Sain et Actif ; - l'organisation en juin 2013 d'un séminaire international sur le vieillissement et la promotion d'un environnement ami des seniors ; - l'organisation le 16 juillet 2013 d'un atelier d'appropriation du guide pratique sur l'accessibilité des personnes handicapées aux infrastructures publiques ou ouvertes au public ; - la validation du système national de référence et des procédures standards opératoires pour la prévention et la lutte contre la traite et le trafic des personnes socialement vulnérables ; - la validation des supports de sensibilisation sur la traite et les fléaux sociaux émergents ; - le processus d'opérationnalisation d'une ligne verte destinée à la lutte contre la traite et le trafic des personnes ; - le lancement de la campagne pilote de lutte contre les fléaux sociaux à Douala ; - l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur les fléaux sociaux (trafic et traite des personnes ; dangers de la consommation de la drogue/tabac ...). 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Sur le plan technique, le résultat a été atteint, selon les statistiques disponibles pour le seul département du Mfoundi.									
Perspectives 2014	Reformuler l'indicateur de cette action pour qu'il soit beaucoup plus robuste ; - Formaliser la désignation des responsables des actions par un acte administratif.									

Action 02 AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV)										
OBJECTIF	Renforcer le cadre juridique et institutionnel d'encadrement des Personnes Socialement Vulnérables (PSV)									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plans de développement des structures publiques et privées bénéficiaires des financements				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%			
	Unité de mesure		-							
	Année de référence:		2013							
	Valeur de référence:		1.0							
	Année cible:		2014							
	Valeur Cible		19.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		Plateau technique du CNRPH amélioré et poursuite de la construction du CRPH de Maroua								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	399 800 000	399 800 000	634 843 690	634 843 690	598 641 571	573 641 571	94,3 %	94,3 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités ci-après ont été exécutées dans un contexte de promotion des droits des PSV et de renforcement de leurs capacités en vue de leur autonomisation.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>la poursuite de la mise en œuvre des lettres circulaires conjointes MINESEC/MINAS et MINESUP/MINAS, relatives à la facilitation de l'accès à l'éducation des enfants handicapés et ceux nés de parents handicapés à travers leur admission gratuite dans les établissements publics d'enseignement secondaire, leur participation aux examens officiels et l'amélioration de leurs conditions d'accueil et d'encadrement dans les universités d'Etat du Cameroun ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'actualisation des textes d'application de la loi N°2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées ; - l'adoption du document de politique nationale de protection et de promotion des personnes âgées ; - la signature de la lettre circulaire conjointe N°002/LCC/MINMAP/MINTP/MINH DU/MINAS du 16 juillet 2013 relative à la facilitation de l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite dans l'environnement bâti ; - l'organisation d'un atelier d'appropriation du guide pratique sur l'accessibilité des personnes handicapées aux infrastructures publiques ou ouvertes au public - la poursuite de la réhabilitation du plateau technique du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) de Yaoundé. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les crédits alloués à la présente action ont servis à la réalisation des activités inhérentes à la réhabilitation/création de structures spécialisées et au renforcement du cadre juridique et institutionnel d'encadrement des personnes socialement vulnérables.									
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Reformuler l'indicateur de cette action pour qu'il soit beaucoup plus porteur ; - Elaborer les plans de développement des structures publiques et privées 									

Action 03 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Evaluer périodiquement le niveau de mise en œuvre							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réunions d'évaluation du niveau de mise en œuvre tenu				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		20.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		02 réunions d'évaluation tenues						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été exécutée dans un contexte d'insuffisance d'appropriation des notions du Programme par les responsables des services déconcentrés							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation semestrielle et annuelle du Programme ; - Projet de rapport du Programme élaboré. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités ont été réalisées à 50% à cause de l'insuffisance des dotations budgétaires ne permettant pas de pouvoir mobiliser tous les acteurs impliqués au niveau central et déconcentrés							
Perspectives 2014	Assurer le suivi de mise en œuvre du Programme au niveau des services déconcentrés							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 559

SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE

Responsable du programme

NYAMBI III DIKOSSO
Directeur de la Solidarité Nationale

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	11000.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible Année cible:	20000.0 2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MISE EN PLACE D'UN FOND DE SOLIDARITE NATIONALE (FSN) AU PROFIT DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES Action 02: LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR) Action 03: ASSISTANCE PUBLIQUE AUX POPULATIONS VULNERABLES Action 04: SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 941 050 000	CP 941 050 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NYAMBI III DIKOSSO, Directeur de la Solidarité Nationale	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 559 visait à apporter aux personnes socialement vulnérables les appuis multiformes nécessaires d'une part à leur réintégration sociale (la cible ici était de 9 000 PSV bénéficiaires) et d'autre part à leur autonomie économique (la cible étant 2000 bénéficiaires).

Le Programme 559 du MINAS a été exécuté dans un contexte socio-économique marqué par l'exécution du DSCE à travers la mise en route des projets structurants dont la finalité est la conduite de notre pays vers les chantiers d'une émergence à visage humain caractérisée notamment par une redistribution juste et équitable des fruits de la croissance.

Il s'agissait dès lors de s'assurer de la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires à la facilitation de la réinsertion socioéconomique des personnes socialement vulnérables afin de les sortir d'une situation d'assistanat dont les coûts sociaux et financiers constituent un frein à la croissance pour les transformer en véritables acteurs de développement et donc en producteurs de richesses.

Par ailleurs, le contexte a été marqué par l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le gouvernement.

Il s'agissait de poursuivre en la renforçant, l'assistance aux personnes indigentes et nécessiteuses dans le cadre de la décentralisation à travers le transfert effectif des ressources aux collectivités territoriales décentralisées, couplé à un suivi psychosocial de proximité des bénéficiaires d'assistance publique.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	25 454 Personnes Socialement Vulnérables (PSV) bénéficiaires d'une assistance multiforme des unités opérationnelles et des organismes sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales dont 14 231 personnes handicapées prises en charge par le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (consultations, rééducation fonctionnelle, appareillages divers, accompagnement psychosocial, formation professionnelle) et 325 EDR identifiés et resocialisés dans les rues de Douala et de Yaoundé.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	117,27%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 642 037 301	CP 642 037 301
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 299 012 699	Ecart CP 299 012 699
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 317 844 388	CP 317 844 388
TAUX DE CONSOMMATION	49,51 %	49,51 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>De manière globale, la mise en œuvre du programme a connu une progression de 0,62 % du nombre de Personnes Socialement Vulnérables (PSV) bénéficiaires des aides productives, de 62,25 % du nombre d'Enfants De la Rue (EDR) identifiés et resocialisés, et de 123,64 % du nombre de PSV bénéficiaires d'assistance ou appui, par rapport aux différentes valeurs cibles respectives. En dépit de l'absence de la création officielle du Fonds de Solidarité Nationale (FSN), les ressources budgétisées ont permis de conduire à son terme le processus d'élaboration et de validation des projets de textes du FSN, la mise en service effective des Brigades Mixtes Mobiles pilotes des EDR (B2MEDR), la mobilisation et la sensibilisation de nouveaux partenaires et autres institutions en faveur des EDR. Ces ressources ont également favorisé la mise à disposition des ressources financières et le transfert effectif des compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées en matière d'attribution d'aides et secours aux indigents et aux nécessiteux. Malgré, l'insuffisance des ressources allouées au suivi-évaluation et l'absence d'un système de collectes de données relatives aux différents indicateurs, 03 réunions de suivi et une réunion d'évaluation annuelle ont été tenues.</p>	
PERSPECTIVES 2014	<p>L'élaboration et la validation d'un document de Politique Nationale de Solidarité en vue de compléter les Projets de textes portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Solidarité Nationale validés en février 2013 au cours d'une réunion dans les Services du Premier Ministre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de la 1^{ère} édition de la semaine de solidarité nationale avec pour objectif la mobilisation des fonds en vue de l'appui en ressources productives à 1 000 PSV au moins dont les dossiers de candidature au financement des microprojets socioéconomiques sont disponibles. - Identification d'au moins 300 EDR des rues de Yaoundé et Douala ; - Au moins 150 familles des EDR retrouvées ; - Au moins 150 EDR placés en famille ou en institution de rééducation ; - Au moins 80 causeries éducatives réalisées ; - Près de 3000 PSV assistés dans les Centre Sociaux et Services de l'Action Sociale ; - Près de 2 000 PSV bénéficiaires d'appuis divers en 2014 (formation, financements...) ; - 04 Réunions d'évaluation trimestrielle. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 MISE EN PLACE D'UN FOND DE SOLIDARITE NATIONALE (FSN) AU PROFIT DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES									
OBJECTIF	Faciliter l'accès des Personnes Socialement Vulnérables aux ressources productives (Solidarité technique, équipementuelle, économique et sociales)								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes socialement vulnérables bénéficiaires des aides productives				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 105,6 % par rapport à la valeur de référence en 2012, soit une progression de 0,62% vers la cible en 2015			
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	2000.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	7000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	528							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	59 000 000	59 000 000	161 998 570	161 998 570	52 693 506	52 693 506	32,53 %	32,53 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par l'accroissement de la demande sociale en matière d'aides et secours aux indigents et nécessiteux et l'effritement du système de solidarité traditionnelle.</p> <p>Dans ce cadre la réinsertion socioéconomique par la mise à disposition aux PSV de ressources productives nécessitait la mise en place d'un mécanisme de financement additionnel de la demande de solidarité nationale estimée en moyenne à 20 milliards de Francs CFA par an contre environ 200 millions mobilisés par les pouvoirs publics soit un taux de satisfaction de 1%.</p> <p>Ce mécanisme devrait permettre d'aller chercher d'autres niches de financement auprès des bailleurs de fonds potentiels issus du secteur privé, de la société civile, des clubs services, des partenaires bi et multilatéraux et faire passer le taux de satisfaction au moins à 10% à l'horizon 2015.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Projets de textes portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Solidarité Nationale validés en février 2013 au cours d'une réunion dans les Services du Premier Ministre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du comité intersectoriel d'organisation de la 1ère Semaine de Solidarité Nationale au Cameroun ; - Elaboration et validation du document projet d'organisation de la 1ère Semaine de Solidarité Nationale au Cameroun (SESO) à l'issue d'une réunion interne (13 mai 2013) et trois réunions interministérielles (31 mai, 27 juin et 31 juillet 2013). Celui-ci a été validé par le Conseil Scientifique le 13 novembre 2013 placé sous la présidence du Conseiller Spécial n°1 du Premier Ministre ; - Accord de patronage du Premier Ministre Chef du Gouvernement ; - Une centaine de partenaires potentiels identifiés à la faveur de la tenue d'une table-ronde avec les potentiels bailleurs de fonds à Douala en juillet 2013 et saisis par correspondances datées des 13 août, 13 et 24 septembre 2013. A cette occasion une carte des besoins de solidarité leur a été adressée ainsi qu'une fiche d'information assortie d'un bulletin de souscription. Dans la même veine, le Conseiller Spécial n°1 du Premier Ministre, Président du Conseil Scientifique, les a saisis d'un message-porté du 19 novembre 2013, à titre de relance. -Lancement d'un appel à sélection des microprojets socioéconomiques porteurs pour un montant total de 100 millions de FCFA. Cible visé : 1000 personnes socialement vulnérables. -Semaine de Solidarité Nationale initialement prévue du 13 au 20 décembre 2013 renvoyée à une date ultérieure. - Remise des appuis socioéconomiques à 500 PSV au niveau des Centres Sociaux dans le cadre de la Décentralisation et à 28 PSV dans le cadre des appuis ponctuels au niveau central. 								

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les ressources budgétisées ont permis de conduire à son terme le processus d'élaboration et de validation des projets de textes portant création du Fonds. Toutefois, en l'absence de la création officielle dudit organisme, la mobilisation de ressources additionnelles nécessaires à l'atteinte des résultats escomptés n'a pas été possible.</p> <p>Dans la même veine, la stratégie adoptée pour pallier l'absence du fonds de solidarité, à savoir l'organisation d'une Semaine de Solidarité Nationale n'a pas non plus été mise à profit, le déblocage des ressources y affectées n'ayant pas à date été autorisé par le Ministère des Finances. Néanmoins, 528 PSV ont pu bénéficier d'aides productives aux niveaux central et déconcentré.</p>
<p>Perspectives 2014</p>	<p>L'élaboration et la validation d'un document de Politique Nationale de Solidarité en vue de compléter les Projets de textes portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Solidarité Nationale validés en février 2013 au cours d'une réunion dans les Services du Premier Ministre ;</p> <p>L'organisation de la 1^{ère} édition de la semaine de solidarité nationale avec pour objectif la mobilisation des fonds en vue de l'appui en ressources productives à 1 000 PSV au moins dont les dossiers de candidature au financement des microprojets socioéconomiques sont disponibles.</p>

Action 02 LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR)

OBJECTIF	Procéder aux retraits et à la resocialisation des EDR							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'enfants retirés de la rue et réinsérés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 162,5	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:							
	Valeur de référence:		2000.0					
	Année cible:							
	Valeur Cible		7000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		325					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	57 000 000	57 000 000	104 988 741	104 988 741	101 775 403	101 775 403	96,94 %	96,94 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 02 a été exécutée dans un contexte marqué par la création fin 2012 dans les villes de Yaoundé et de Douala, de deux Brigades Mixtes Mobiles pilotes de prévention et de lutte contre le phénomène des EDR en abrégé « B2MEDR » coordonnées par les responsables du MINAS et composées des représentants du MINAS, MINJUSTICE, MINSANTE, MINJEC, MINPROFF, SED chargé de la Gendarmerie Nationale, DGSN et MINATD représenté par les Collectivités Territoriales Décentralisées ainsi que la désignation et l'installation des membres desdites équipes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités d'intervention des Brigades Mixtes Mobiles de prévention et de lutte contre le phénomène des Enfants De la Rue (B2MEDR) des villes de Yaoundé et Douala par l'acquisition de deux mini bus faisant office de Centre Social Mobile dans la lutte contre le phénomène des EDR ; - Réalisation des causeries éducatives ; - Recherche des familles des EDR ; - Identification de 580 nouveaux cas d'EDR dans les villes pilotes de Yaoundé et Douala, soient 339 cas à Douala et 241 à Yaoundé ; - Réalisation de 132 causeries éducatives à Yaoundé et à Douala ; - Retour en famille de 325 EDR parmi lesquels 115 ont été pris en charge dans le cadre de l'opérationnalisation du Cadre de collaboration entre le Ministère des Affaires Sociales et l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement signé le 05 juin 2013. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats obtenus peuvent être justifiés par la mise au travail effective des B2MEDR (dispositif multisectoriel d'intervention de proximité) qui ont bénéficié des moyens d'intervention adéquats en termes de ressources financières ainsi que de matériel roulant.</p> <p>Il convient également d'indiquer que la mobilisation sociale engagée en 2012 a favorisé l'éclosion de nouveaux partenariats avec les organisations de la société civile (Lions Club, Rotary Club) et d'autres institutions (ASCNPD, CUD) et a permis la sensibilisation des autres partenaires.</p>							
Perspectives 2014	<p>En 2014, identification d'au moins 300 EDR des rues de Yaoundé et Douala ;</p> <p>Au moins 150 familles des EDR retrouvées ;</p> <p>Au moins 150 EDR placés en famille ou en institution de rééducation ;</p> <p>Au moins 80 causeries éducatives réalisées ;</p> <p>Accroissement du niveau de cible de 500 à 1000 EDR à l'horizon 2015.</p>							

Action 03 ASSISTANCE PUBLIQUE AUX POPULATIONS VULNERABLES

OBJECTIF	Améliorer les conditions de vie des Personnes Socialement Vulnérables							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes socialement vulnérables bénéficiaires d'assistance/appui					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	9000.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	15000.0						
Réalisation exercice (Résultat technique):	24 601 Personnes Socialement Vulnérables (PSV) bénéficiaires d'une assistance multiforme des unités opérationnelles et des organismes sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales dont 14 231 personnes handicapées prises en charge par le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER					223,64		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	766 250 000	766 250 000	316 249 990	316 249 990	111 120 479	111 120 479	35,14 %	35,14 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - l'accroissement de la demande sociale en matière d'aides et secours aux indigents et nécessiteux ; - la faible inclusion sociale des populations dites autochtones vulnérables (pygmées, bororos). 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> transfert aux communes des compétences en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et nécessiteux, accompagné des ressources y relative ; remise des subventions aux structures privées d'encadrement des PSV ; remise des appuis ponctuels aux PSV ; remise des appuis socio-économiques aux populations autochtones vulnérables (PDPP/PSFE) ; appui à la réinsertion socio-professionnelle des PAV (PDPP/PSFE) ; création de 31 SAS auprès des PAV des Régions de l'Est et du Sud ; prestations d'assistance aux personnes handicapées par le CNRPH : consultations, rééducation fonctionnelle, appareillages divers, accompagnement psychosocial, formation professionnelle. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> Les résultats obtenus découlent d'une part du transfert effectif aux Collectivités Territoriales Décentralisées des compétences en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et aux nécessiteux accompagné de la mise à disposition des ressources financières y relatives. D'autre part, les statistiques issues des interventions du CNRPH qui n'avaient pas été prises en considération dans la construction de la valeur de référence, sont venues bonifiées les résultats issus des prestations des services opérationnels du Minas qui sont à date encore parcellaires du fait de l'absence d'un système de collecte de données statistiques. Quant à l'écart constaté dans la consommation des crédits disponibles, il s'explique par le fait que les 120 millions de FCFA du Budget d'Investissement Public du MINAS, consacrés à l'acquisition des appareillages, ainsi que des équipements adaptés pour personnes handicapées et autres catégories vulnérables, ont été provisionnés par erreur dans les services centraux du MINAS au lieu d'être directement transférés aux Communes. Le MINFI et le MINEPAT ont été saisis en vue du transfert desdites ressources aux Communes bénéficiaires. 							
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> Près de 3000 PSV assistés dans les Centre Sociaux et Services de l'Action Sociale en 2014 ; Près de 2 000 PSV bénéficiaires d'appuis divers en 2014 (formation, financements...) ; Accroissement du niveau de cible de 16000 à 183000 PSV bénéficiaires d'assistance et d'appuis divers à l'horizon 2015. 							

Action 04 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Evaluer le niveau de mise en œuvre							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réunions d'évaluation du niveau de mise en œuvre du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		20.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		03 Réunions trimestrielles de suivi 01 Réunion d'évaluation annuelle au cours de la Conférence des Responsables des Services Centraux et Déconcentrés en mars 2014.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	58 800 000	58 800 000	58 800 000	58 800 000	52 255 000	52 255 000	88,87 %	88,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation des responsables d'actions des différents programmes. Néanmoins, il reste encore la désignation des responsables des activités afin de permettre la mise en place effective de tout le système de suivi-évaluation des programmes permettant de faciliter la collecte des données statistiques ; - Insuffisance des ressources allouées au suivi-évaluation du programme. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de trois réunions de suivi <p>Evaluation annuelle de la mise en œuvre du programme en présence de tous les acteurs de la chaîne de mise en œuvre.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens consacrés au suivi de la mise en œuvre du programme étant par ailleurs affectés au fonctionnement de la Direction de la Solidarité Nationale en charge de la coordination du programme, le monitoring a été possible dans le cadre des concertations au niveau de la Direction. <p>La Conférence Annuelle des Services Centraux et Déconcentrés en février 2013 a permis d'intégrer les éléments issus des services déconcentrés et spécialisés.</p>							
Perspectives 2014	04 Réunions d'évaluation trimestrielle							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 560

GESTION ET GOUVERNANCE SOCIALES

Responsable du programme

NTAP RUBEN
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la gestion et la gouvernance sociales	
Indicateur	Intitulé:	taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS Action 03: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 04: AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 05: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES DU MINISTERE Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 07: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 08: CONSEIL JURIDIQUE Action 09: COMMUNICATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 134 150 000	CP 4 134 150 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NTAP RUBEN, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 560 a été exécuté dans un contexte d'apprentissage de la gestion axée sur les résultats selon l'approche nouvelle du Budget-programme qui rompt avec la logique du budget des moyens. Il s'agit d'un contexte de sollicitation accrue. L'année 2013 est par ailleurs marquée par une forte demande en infrastructures, en formation des personnels, avec la nécessité d'absorber les nouveaux personnels issus du recrutement des 25 000 jeunes diplômés décidé par le Chef de l'Etat. Il est également question de la redynamisation de la lutte contre la corruption. Cette situation n'a pas manqué de susciter un accroissement des besoins en capital humain et matériels de travail dont la disponibilité n'était pas totalement assurée.

Des efforts ont été faits dans la limite des enveloppes budgétaires allouées en matière de formation des personnels, d'acquisition de matériel de travail, de sensibilisation au respect de la bonne gouvernance et dans la recherche des partenaires devant accompagner le MINAS dans la réalisation de ses missions.

Il convient également de relever que l'exécution du budget de l'exercice 2013 marquée par l'introduction de l'application informatique PROBMIS qui venait remplacer DEPMI a débuté avec un retard imputable aux problèmes informatiques. Cette situation n'a pas été sans influence sur le déroulement des activités inscrites au budget.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le programme 560 avait pour objectif " l'amélioration de la gestion et la gouvernance sociales". Cet objectif se traduit concrètement par l'amélioration qualitative et quantitative des ressources du Ministère, une budgétisation rationnelle permettant une consommation optimale des crédits et un fonctionnement harmonieux des services dans le respect de l'éthique professionnelle. La performance devait se mesurer par le taux d'exécution physico-financier du budget programme. Si l'on s'en tient à cet indicateur, l'on peut relever ce qui suit : Sur un budget global de l'ensemble du Ministère de F CFA 5 624 000 000, 3 839 374 705 ont été ordonnancés, soit un taux d'exécution de 68.27%. S'agissant uniquement du programme 560, 3 089 394 825 ont fait l'objet d'ordonnancement, sur une dotation de FCFA 4 198 648 344, ce qui implique un taux d'exécution de 73.59%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	73,59%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 198 125 276	CP 4 198 125 276
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -63 975 276	Ecart CP -63 975 276
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 589 101 246	CP 3 474 827 607
TAUX DE CONSOMMATION	85,49 %	82,77 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Sur les raisons de ce résultat, nous pouvons relever le retard accusé dans le démarrage de l'exécution du budget 2013 a contribué à la réalisation d'un faible taux de consommation des crédits inscrits.</p> <p>En outre, les engagements sur le budget d'investissement ont été freinés par l'absence ou le retard avec lequel les documents techniques (devis, plans, DAO etc) attendus des administrations partenaires avaient été produits.</p> <p>En effet, le taux d'exécution du budget d'investissement, qui est de 47% justifie la faiblesse relative de la performance.</p> <p>Les résultats ont été obtenus grâce aux ressources allouées, qui ont été affectées à l'acquisition des équipements pour les services, la construction et la réhabilitation des bâtiments propriété du MINAS, le paiement des salaires et avantages financiers accordés au personnel, l'acquisition du matériel d'entretien des bureaux, acquisition des fournitures de bureaux l'organisation des fêtes et cérémonies, financement de la formation des personnels, exécution des dépenses liées au transport et frais de mission des personnels</p>	
PERSPECTIVES 2014	<p>Pour l'année 2014 il est envisagé la mise en place d'un système d'information dans chaque programme ; l'actualisation périodique de la Carte Sociale et de l'Annuaire Statistique du MINAS, instruments de planification et de programmation de l'action sociale ; l'élaboration et la mise en œuvre du schéma directeur informatique ; l'opérationnalisation de l'Institut National du Travail Social (INTS) créé par le décret N°2006/302 du 21 septembre 2006 du Chef de l'Etat ; l'organisation des contrôles plus stricts en matière de respect de l'éthique professionnelle et la déontologie administrative et la poursuite de la mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) qui portent sur l'accueil, le placement et la sécurisation des enfants en détresse , ainsi que le renforcement des capacités du personnel par la formation.</p>	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère								
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'activité de coordination et de suivi-évaluation réalisé					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	52.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	364.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Les 52 réunions se sont tenues							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	655 250 000	655 250 000	551 408 931	551 408 931	498 792 125	481 792 125	90,46 %	87,37 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans les services centraux, aussi bien que dans les services déconcentrés dans un contexte difficile marqué par l'introduction du budget programme et de l'application PROBMIS dans la gestion budgétaire, qui implique une nouvelle façon d'exécuter et d'évaluer l'activité.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités majeures réalisées sont pour l'essentiel, l'acquisition du matériel informatique pour le réseau informatique interne; la participation du Cameroun à la 51ème édition de la Commission du Développement Social, l'élaboration des rapports de suivi de la mise en œuvre du DSCE, l'évaluation de la mise en œuvre du Programme, la tenue régulière des réunions hebdomadaires de coordination des services								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources affectées n'ont pas été entièrement consommées, eu égard au retard qui a marqué le début de l'exécution du budget, la consommation étant dépendante des activités menées. Toutefois, le matériel informatique a été acquis pour les services centraux du MINAS et les dépenses liées aux missions à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national ont été payées.								
Perspectives 2014	En perspectives, il est envisagé l'organisation des contrôles plus stricts en matière de respect de l'éthique professionnelle et la déontologie administrative et la poursuite de la mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) qui portent sur l'accueil, le placement et la sécurisation des enfants en détresse. Par ailleurs autant que cela dépend du MINAS tout sera fait pour que l'exécution du budget débute à temps.								

Action 02 DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS

OBJECTIF	améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets inscrits au financement des bailleurs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 67	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	42 000 000	42 000 000	30 300 000	30 300 000	8 700 000	8 700 000	28,71 %	28,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le début tardif de l'exécution du budget a marqué le déroulement des activités de cette action qui sont programmées pour se tenir à des périodes fixées dans le temps. (PAPs ; CDMT). Par ailleurs, l'on a noté un ralentissement dans la coopération avec les partenaires du MINAS.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Quelques activités majeures méritent d'être relevées ici qui sont le suivi de la mise en œuvre des conventions signées avec des partenaires: (Remise des aides NESTLE à 47 structures d'encadrement des enfants en détresse) ; la signature du Mémorandum d'entente MINAS/JAIPUR FOOT et la signature d'un protocole d'accord de coopération avec l'ONG Peace Corps.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La majeure partie des crédits était destinée aux séminaires et formations, qui n'ont pas été tenus, d'où le faible taux de consommation des crédits. toutefois, l'on peut relever la signature des accords, le fruit de négociations menées avec les partenaires, à l'occasion desquelles les cérémonies ont été organisées. les dépenses liées aux missions à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national ont été payées.							
Perspectives 2014	Au cours de l'année 2014, nous comptons intensifier la coopération avec les partenaires, en vue d'enrichir le portefeuille du MINAS dans ce domaine.							

Action 03 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Produire les données statistiques sur les activités du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents budgétaires produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 500 000	50 500 000	41 490 000	41 490 000	28 940 000	28 940 000	69,75 %	69,75 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a été mise en œuvre dans un contexte où les documents budgétaires comportaient des données incomplètes et incohérentes, les données statistiques sur le passé étaient indisponibles ou peu fiables.</p> <p>Par ailleurs, l'appropriation de la réforme budgétaire approximative</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées sont en résumé, la révision et actualisation du Plan d'action Prioritaire, l'élaboration et l'actualisation du Projet de Performance des Administrations (PPA) du MINAS, la préparation des documents pour le passage devant la Représentation nationale</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Tous les documents attendus ont été produits, toutefois l'atelier consacré à l'élaboration et à l'actualisation du CDMT et qui en aurait amélioré la qualité, n'a pas pu se tenir et les primes pour travaux spéciaux n'ont pas été consommées.</p>							
Perspectives 2014	<p>En perspectives, il y a en vue, l'amélioration du système de collecte des informations par l'élaboration des fiches de collecte, un suivi plus rigoureux du calendrier de préparation du budget et la formation plus intense en matière de préparation du budget.</p>							

Action 04 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et d'équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés/recyclés Nombre d'infrastructures				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 13/100%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		250.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		900.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		2/250						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 321 900 000	3 321 900 000	3 485 441 345	3 485 441 345	2 968 289 296	2 871 015 657	85,16 %	82,37 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Il s'agit d'un contexte d'absence d'un véritable plan de formation des personnels, on a relevé une grande demande en matière de formation, une grande demande en matière d'équipements des services</p> <p>Dans le domaine matériel, l'on peut relever que la plus part des bâtiments sont en état de totale décrépidité</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités principales réalisées sont essentiellement, la formation sur le basculement dans le système Antilope ;</p> <p>La formation sur la validation Solde et la validation Trésor ; formation des personnels du MINAS à l'ENAM(Rédaction administrative, Ethique et déontologie administrative, Travail en cabinet et Budget-Programme) ;l'élaboration du manuel de procédures administratives du MINAS ;la poursuite de la construction de la Délégation Régionales des Affaires Sociales du Sud ; L'acquisition des équipements pour la Délégation Régionales des Affaires Sociales du Sud ; l'acquisition et maintenance des équipements des services centraux et déconcentrés.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>En l'absence de référence pouvant permettre la comparaison, il convient de dire toutefois que les ressources disponibles ont été employées pour l'acquisition du matériel, ainsi que la construction et la réhabilitation des bâtiments appartenant au MINAS.</p>							
Perspectives 2014	<p>Pour le futur, il ya lieu d'envisager l'opérationnalisation de l'Institut National du Travail Social (INTS) créé par le décret N°2006/302 du 21 septembre 2006 du Chef de l'Etat, ainsi que le renforcement des capacités du personnel par la formation.</p>							

Action 05 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES DU MINISTERE

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de missions de contrôle réalisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		15.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		75.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 000 000	11 000 000	10 995 000	10 995 000	10 190 000	10 190 000	92,68 %	92,68 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est menée dans un contexte de changement requis par l'introduction du budget programme qui demande beaucoup d'activités de contrôle interne, cependant qu'on observe un laxisme dans le domaine de la gestion des structures et de grands besoins en formation des acteurs de terrain.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	Il est à noter comme activités majeures, la réalisation de 25 missions de contrôle et d'évaluation des services centraux et déconcentrés, des institutions spécialisées ainsi que des Etablissements sous tutelles;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le niveau cible de l'indicateur a probablement été mal apprécié, ce qui justifie le taux de réalisation technique élevé. les ressources ont servi au financement des missions de contrôle, l'acquisition du matériel et fournitures diverses de service.							
Perspectives 2014	Dans le futur, il est question d'intensifier les missions d'audit au niveau des institutions spécialisées et des structures déconcentrées et au niveau central, d'organiser des contrôles plus stricts en matière de respect de l'éthique professionnelle et la déontologie administrative et de mettre un accent particulier sur la formation des acteurs. en outre, le niveau de l'indicateur devrait être revu, pour permettre une évaluation réaliste de la performance.							

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		taux d'exécution physico-financier du budget programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		75.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	53 500 000	53 500 000	78 490 000	78 490 000	74 189 825	74 189 825	94,52 %	94,52 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Il s'agit d'une activité pionnière qui se limite à deux centres pilotes, en raison de l'insuffisance des moyens humains et matériels.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Comme activités majeures, nous pouvons noter la validation du projet des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) et le Lancement du projet IRR dans 10 Institutions publiques et privées d'encadrement des enfants en détresse dans les Régions du Centre et du Littoral							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation très élevé se justifie par une sous-estimation du niveau de l'indicateur attendu. cependant, des missions ont été effectuées auprès des institutions et des séminaires de formation ont été organisés. Par ailleurs, la Charte des Institutions Publiques et Privées d'Encadrement de l'Enfant a été signée par les Institutions qui y ont adhéré.							
Perspectives 2014	En perspectives, il est envisagé la poursuite de la mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) qui portent sur l'accueil, le placement et la sécurisation des enfants en détresse. Il conviendrait également de réajuster l'indicateur de résultat afin qu'il permette une mesure réaliste.							

Action 07 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement et rendement des services et le respect de l'éthique professionnelle.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veuillez au respect des droits et règlement du ministère.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 09 COMMUNICATION

OBJECTIF	Mettre en oeuvre une stratégie de communication (diffusion) au sein du ministère.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2013 du Ministère des Affaires Sociales permet d'une part d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département ministériel qui est de **promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables**, et d'autre part, d'entrevoir des perspectives à court et moyen terme au regard des leçons apprises.

De manière générale, l'exercice 2013 aura permis au Ministère des Affaires Sociales d'apporter des solutions plurielles à la demande diversifiée et sans cesse croissante d'assistance et d'intégration socioéconomique des Personnes Socialement Vulnérables, à l'effet d'assurer leur participation aux chantiers de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

Toutefois, malgré les résultats engrangés et afin d'améliorer les performances du département ministériel, il est impérieux de revisiter le contenu de certains programmes et actions à l'effet d'affiner les indicateurs permettant de mesurer leurs objectifs respectifs.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique d'atteindre les objectifs du DSCE en ce qui concerne le sous-secteur « Affaires Sociales », le Ministère des Affaires Sociales s'est fixé comme objectif stratégique, « **promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables** ».

A cet égard et en fonction des missions qui lui étaient assignées conformément au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Affaires Sociales a développé trois programmes déclinés successivement en actions, activités et tâches. Il s'agit notamment de la Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ; la Solidarité nationale et justice Sociale ; la Gestion et gouvernance sociales.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun des programmes.

1- Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux

Les actions menées en matière de Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ont notamment porté sur la réalisation des campagnes d'éducation, d'information et de sensibilisation au niveau opérationnel, ainsi que des activités relatives à la lutte contre les fléaux sociaux ont été menées

En matière d'encadrement des personnes handicapées, la Lettre Circulaire Conjointe N°002/LCC/MINMAP/MINTP/MINH DU/MINAS du 16 juillet 2013 relative à la facilitation de l'accessibilité des personnes handicapées a été signée. Par ailleurs, les travaux de construction du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées (CRPH) de Maroua et la réhabilitation du plateau technique du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) de Yaoundé se sont poursuivis ;

Quant aux personnes âgées, le document de politique nationale de protection et de promotion

des personnes âgées a été adopté.

En ce qui concerne les enfants en détresse, outre leur sécurisation à travers le placement administratif familial provisoire dans des familles agréées, le manuel de procédures relatives à la phase administrative de la chaîne d'adoption au Cameroun a été validé.

2- Solidarité nationale et justice Sociale

A travers ce programme, 25 454 Personnes Socialement Vulnérables (PSV) ont bénéficié d'une assistance multiforme des unités opérationnelles et des organismes sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales ; 325 Enfants de la Rue ont été identifiés et resocialisés dans les rues de Douala et de Yaoundé.

Par ailleurs, il a été noté le transfert aux communes des compétences en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et nécessiteux, accompagné des ressources y relatives.

3- Gestion et gouvernance sociales.

Les tâches réalisées dans ce chapitre ont permis l'amélioration qualitative et quantitative des ressources du Ministère, une budgétisation rationnelle permettant une consommation optimale des crédits et un fonctionnement harmonieux des services dans le respect de l'éthique professionnelle.

A cet égard, le matériel informatique a été acquis, la participation du Cameroun à la 51^{ème} session de la Commission du Développement Social des Nations Unies à New York a été effective, les personnels ont suivi des formations sur des modules divers (basculement dans le système Antilope ; la validation Solde et la validation Trésor , rédaction administrative, Ethique et déontologie administrative, Travail en cabinet et Budget-Programme) ; l'élaboration du Manuel de procédures administratives du MINAS a été amorcée, les missions de contrôle et d'évaluation des services centraux et déconcentrés, des Institutions Spécialisées ainsi que des Etablissements sous tutelle ont été effectuées, le projet IRR a été lancé dans 10 Institutions publiques et privées d'encadrement des enfants en détresse dans les Régions du Centre et du Littoral.

3.2. LEÇONS APPRISSES

- Sans une coordination cohérente des programmes à l'intérieur d'un chapitre, l'efficacité du budget programme risque ne pas être perceptible. Aucune action n'étant complète par elle-même, elle a besoin des matériaux provenant d'autres actions pour être réalisée. La coordination trouve ici son caractère impératif, pour réussir la mise en œuvre des programmes.
- L'importance d'une meilleure formulation des indicateurs pour mieux renseigner sur les performances réalisées. Un mauvais choix d'indicateur oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise.
- La nécessité d'un accompagnement dans la formulation des indicateurs.
- La mise en place d'un système d'informations performant afin d'avoir des données permettant de renseigner les indicateurs.

- La prise en compte des informations inhérentes à la mise en œuvre des programmes par les structures sous tutelle du département ministériel en vue d'un meilleur renseignement des indicateurs de performance des programmes et/ou d'actions.

3.3. PERSPECTIVES 2014

Dans le but d'améliorer les performances du MINAS, quelques considérations méritent d'être relevées notamment :

- le renforcement de la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
- la révision des indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances d'un programme et de ces actions ;
- la mise en place d'un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- la poursuite de la formation des personnels sur des modules divers relatifs aux missions du département ministériel ;
- l'intensification des missions d'audit au niveau des institutions spécialisées, des structures déconcentrées et dans les services centraux.